

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 27608**

### Intitulé

*L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))*

MASTER : MASTER DROIT, ÉCONOMIE, GESTION, Mention : DROIT DE LA SANTÉ Spécialité : ACTIVITÉS DE SANTÉ ET RESPONSABILITÉS

| AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION                                       | QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION                                    |
|--------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|
| Ministère de l'Enseignement Supérieur,<br>Université Paris Descartes - Paris 5 | Ministère de l'enseignement supérieur, Président<br>de l'Université Paris Descartes |

### Niveau et/ou domaine d'activité

**I (Nomenclature de 1969)**

**7 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

128g Droit fiscal ; Droit des affaires ; Droit pénal ; Droit de l'environnement ; Droit de la santé ; Droit de la sécurité et de la défense ; Droit du transport etc

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Ce professionnel :

- en cabinet d'avocats, traite les dossiers et le contentieux de la responsabilité médicale
- en entreprise, conseille sur les questions de droit de la santé, de prévention des dommages ou des voies et modalités de la réparation
- poursuit son cursus universitaire par l'élaboration d'une thèse à finalité professionnelle ou de recherche

Ce diplômé a acquis les compétences nécessaires pour :

- analyser et traiter des données juridiques et politiques (lois, règlements, jurisprudence, circulaires, doctrine...), comprendre et connaître les procédures, analyser des situations conflictuelles afin de traiter et anticiper tout contentieux ou conflit social
- assurer la veille juridique et stratégique afin de mettre à jour ses connaissances pour le suivi de ses dossiers
- conseiller un professionnel de la santé, un industriel des produits de santé, une agence sanitaire, un établissement de santé sur la rédaction de ses contrats ou la gestion d'une conciliation ou d'un contentieux
- rédiger de manière approfondie ou synthétique (selon le cas) des notes ou des rapports à caractère juridique ou stratégique afin d'apporter une réflexion et d'assurer la diffusion de l'information nécessaire au suivi des dossiers et à la formation du personnel des établissements pharmaceutiques ou des agences sanitaires

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le détenteur de ce diplôme pourra travailler dans tous les secteurs concernés par la santé ou la réparation des dommages corporels qu'ils soient publics ou privés. Il peut s'agir d'un cabinet d'avocats recherchant un spécialiste de la matière, une assurance, une institution publique (ministère, agence sanitaire), un établissement de soins ou bien encore des groupements de professionnels de santé (syndicats, fédérations).

Dans le secteur privé :

avocat spécialisé en responsabilité médicale (après obtention du CAPA)  
cadre en droit de la santé (compagnies d'assurance, mutuelles laboratoires pharmaceutiques)  
juriste d'entreprise, de cliniques et établissements de santé privés

Dans le secteur public

directeur d'hôpital (après réussite du concours de l'EHESP)  
directeur d'établissements sociaux et médico-sociaux  
Juriste au sein des services juridiques des établissements hospitaliers ou des agences sanitaires  
Magistrat (après réussite au concours de l'ENM)

### Codes des fiches ROME les plus proches :

K1903 : Défense et conseil juridique

K1403 : Management de structure de santé, sociale ou pénitentiaire

C1101 : Conception - développement produits d'assurances

### Modalités d'accès à cette certification

#### Descriptif des composantes de la certification :

M2 Activités de santé et responsabilités Semestre 1

UE1 Organisation du système de santé

UE2 Les personnes vulnérables

UE3 Responsabilité des acteurs de santé

UE4 Aspects pratiques de l'indemnisation

UE5 Droit de la biomédecine 1

UE6 Droit des malades 1

UE7 Tort law and medical liability

M2 Activités de santé et responsabilités Semestre 2

UE8 Sécurité sanitaire

UE9 Droit des malades 2  
 UE10 Assurance et responsabilité  
 UE 11 Droit de la biomédecine 2  
 UE 12 Anglais  
 UE 13 Responsabilité pénale  
 UE14 Stage ou mémoire

**Validité des composantes acquises : non prévue**

| CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION                      | OU | NON | COMPOSITION DES JURYS                                                                     |
|------------------------------------------------------------------|----|-----|-------------------------------------------------------------------------------------------|
| Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant | X  |     | Jury du master ayant participé aux enseignements (nommé par le Président de l'université) |
| En contrat d'apprentissage                                       | X  |     | non                                                                                       |
| Après un parcours de formation continue                          | X  |     | Jury du master ayant participé aux enseignements (nommé par le Président de l'université) |
| En contrat de professionnalisation                               | X  |     | non                                                                                       |
| Par candidature individuelle                                     | X  |     | non                                                                                       |
| Par expérience dispositif VAE                                    | X  |     | Jury de validation des acquis (enseignants chercheurs et professionnels)                  |

|                                   | OUI | NON |
|-----------------------------------|-----|-----|
| Accessible en Nouvelle Calédonie  |     | X   |
| Accessible en Polynésie Française |     | X   |

| LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS                                                                    | ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------|
| Texte réglementaire :<br>Arrêté de création des Master du 25 avril 2002 publié au JO du 27 avril 2002 |                                     |

#### Base légale

**Référence du décret général :**

**Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du 25 avril 2002 publié au JO du 25 avril 2002

**Référence du décret et/ou arrêté VAE :**

**Références autres :**

**Pour plus d'informations**

**Statistiques :**

<http://www.parisdescartes.fr/ORIENTATION-INSERTION/Resultats-des-enquetes-IP>

**Autres sources d'information :**

<http://www.droit.parisdescartes.fr>

Université Paris descartes

**Lieu(x) de certification :**

Université Paris Descartes - Paris 5 : Île-de-France - Paris ( 75) []

Université Paris Descartes, Faculté de Droit, 10 avenue Pierre Larousse, 92240 Malakoff

**Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**

Université Paris Descartes, Faculté de Droit, 10 avenue Pierre Larousse, 92240 Malakoff

**Historique de la certification :**

diplôme créée en 2010 et résultant de la fusion et réorganisation de deux M2 « sciences médicales » et « activités de santé »

Remplacée par la fiche RNCP nationale n°31492